

LSAP

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 7 juin 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 7 juin 2022, poser une question orale à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics au sujet du port obligatoire d'un casque de vélo notamment pour les enfants.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Francine Closener
Députée